

COPYRIGHT © Hangzhou EZVIZ Software Co., Ltd. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Toutes les informations (y compris, entre autres, les libellés, les images, les graphiques) appartiennent à Hangzhou EZVIZ Software Co., Ltd. (ci-après dénommée « Beans View »). Ce manuel de l'utilisateur (ci-après dénommé « le manuel ») ne peut pas être reproduit, modifié, traduit ou publié, en partie ou dans sa totalité, en aucune façon que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de Beans View. Sauf disposition contraire, Beans View ne donne aucune garantie ou ne fait aucune représentation, expresse ou implicite, concernant le manuel.

À propos de ce Manuel

Ce manuel fournit des instructions d'utilisation et de gestion du produit. Les images, les tableaux, les figures et toutes les autres informations ci-après ne sont donnés qu'à titre de description et d'explication. Les informations contenues dans ce manuel sont modifiables sans préavis, en raison d'une mise à jour d'un micrologiciel ou pour d'autres raisons. La dernière version de ce manuel est mise à votre disposition sur notre site Internet (<http://www.beansview.com>).

Révisions

Nouvelle publication – Janvier 2025

Reconnaissance des Marques Déposées

™, BeansView™, et d'autres marques de commerce et logos d'Beans View appartiennent à Beans View dans divers pays. Toutes les autres marques et tous les logos mentionnés ci-après appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Mentions légales

DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR, LE PRODUIT DÉCRIT, AVEC SON MATÉRIEL, LOGICIEL ET MICROLOGICIEL, EST FOURNI « EN L'ÉTAT », AVEC CES FAIBLESSES ET ERREURS, ET Beans View N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, LES GARANTIES TACITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE SPÉCIFIQUE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. Beans View, SES DIRECTEURS, OFFICIERS, EMPLOYÉS OU AGENTS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, CONSÉCUTIF, ACCIDENTEL OU INDIRECT, Y COMPRIS LES DOMMAGES POUR PERTE DE BÉNÉFICES COMMERCIAUX, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, OU PERTE DE DONNÉES OU DE DOCUMENTATION, EN RELATION AVEC L'UTILISATION DE CE PRODUIT, MÊME SI Beans View A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ TOTALE CUMULÉE D'Beans View NE DÉPASSERA LE PRIX D'ACHAT D'ORIGINE DU PRODUIT.

Beans View N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES CORPORELS OU MATÉRIELS RÉSULTANT D'UNE PANNE DE PRODUIT OU D'UN ARRÊT DE SERVICE CAUSÉ PAR : A) UNE INSTALLATION INCORRECTE OU UNE UTILISATION AUTRE QUE CELLE DEMANDÉE ; B) LA PROTECTION DES INTÉRÊTS NATIONAUX OU PUBLICS ; C) UN CAS DE FORCE MAJEURE ; D) VOUS-MÊME OU UN TIERS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DE PRODUITS, LOGICIELS, APPLICATIONS ET AUTRES DE TIERS.

EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT AVEC UN ACCÈS À INTERNET, L'UTILISATION DU PRODUIT EST TOTALEMENT À VOS PROPRES RISQUES. Beans View N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUT FONCTIONNEMENT ANORMAL, FUITES DE DONNÉES PRIVÉES OU AUTRES DOMMAGES RÉSULTANT DE CYBERATTAQUES, D'ATTAQUES DE PIRATES, DE VIRUS OU DE TOUT AUTRE RISQUE DE SÉCURITÉ LIÉ À INTERNET ; TOUTEFOIS, Beans View FOURNIRA UNE ASSISTANCE TECHNIQUE RAPIDE LE CAS ÉCHÉANT. LES LOIS SUR LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES DONNÉES VARIENT EN FONCTION DE VOTRE PAYS. VEUILLEZ APPLIQUER TOUTES LES LOIS DE VOTRE PAYS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT AFIN DE GARANTIR UN USAGE CONFORME AU REGARD DE LA LOI. Beans View NE SAURAIT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS D'UTILISATION DE CE PRODUIT À DES FINS ILLICITES.

EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES DISPOSITIONS PRÉCÉDENTES ET LES LOIS EN VIGUEUR, CES DERNIÈRES PRÉVALENT.

TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble	1
1. Contenu de l'emballage	1
2. Notions de base	2
Configuration	3
1. Téléchargez l'application Beans View.....	3
2. Mise sous tension	3
3. Connexion au réseau	4
Installation	5
1. Emplacement d'installation	5
2. Installez une carte Micro SD (Facultatif)	5
3. Installation de la plaque de montage	6
4. Installation de la caméra	8
5. Réglage de l'objectif.....	9
Visionner votre appareil	10
1. Vue en direct	10
2. Paramètres.....	11
Questions fréquentes	12
Initiatives sur l'utilisation des Produits vidéo.....	13
INFORMATIONS À L'ATTENTION DES MÉNAGES PRIVÉS	14

Vue d'ensemble

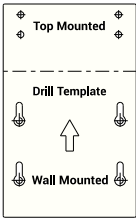
1. Contenu de l'emballage



Caméra (x1)



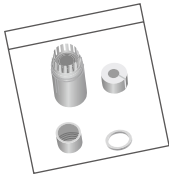
Plaque de montage (x1)



Gabarit de perçage (x1)



Jeu de vis (x1)



Kit d'étanchéité (x1)



Document d'informations réglementaires (x2)

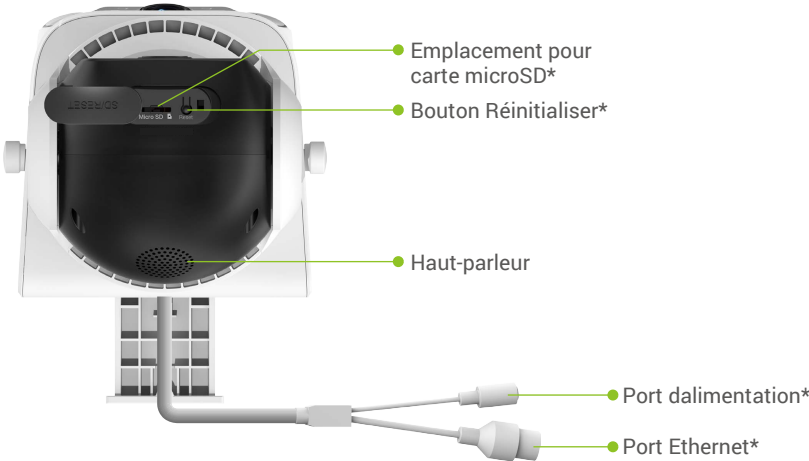


Guide de démarrage rapide (x1)

2. Notions de base



Nom	Description
Indicateur LED	Rouge fixe : la caméra est en cours de démarrage.
	Clignotement lent en rouge : Anomalie réseau.
	Clignotement rapide en rouge : Exception caméra (ex. : erreur de carte Micro SD)
	Bleu fixe : la vidéo est en cours de visionnage dans l'application Beans View.
	Bleu clignotant rapide Caméra prête pour connexion réseau.
	Clignotement lent en bleu : la caméra fonctionne normalement.



Nom	Description
Emplacement de la carte microSD	- Insérez une carte Micro SD (à acheter séparément) dans ce logement. Initialisez la carte dans l'application Beans View avant de l'utiliser. - Compatibilité recommandée : Classe 10, capacité maximale de 512 Go.
Bouton de réinitialisation	Lorsque la caméra est en fonctionnement, maintenez le bouton enfoncé pendant 4 secondes pour redémarrer et réinitialiser tous les paramètres.
Port d'alimentation	Pour mettre la caméra sous tension.
Port Ethernet	Reliez la caméra à votre routeur via un câble Ethernet (non fourni) pour établir une liaison réseau stable.

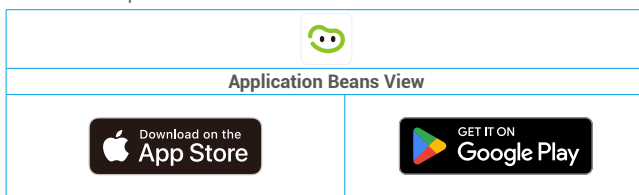
Configuration

Suivez les étapes pour configurer votre caméra :

1. Obtenez l'application Beans View, puis connectez-vous à votre compte Beans View dans l'application.
2. Allumez la caméra.
3. Ajoutez votre caméra à votre compte Beans View.

1. Téléchargez l'application Beans View

1. Connectez votre téléphone portable au Wi-Fi (recommandé).
2. Téléchargez et installez l'application Beans View en recherchant « Beans View » dans l'App Store ou dans Google Play™.
3. Lancez l'application et créez un compte utilisateur Beans View.



i Si vous possédez déjà l'application, vérifiez que vous utilisez la dernière version. Pour déterminer si une mise à jour est disponible, accédez à l'App Store et effectuez une recherche avec le mot-clé Beans View.

2. Mise sous tension

Connectez le port d'alimentation à une prise électrique avec un adaptateur d'alimentation (DC12V 1,2A, vendu séparément). Lorsque l'indicateur lumineux clignote rapidement en bleu, cela indique que le processus de démarrage est terminé et que l'appareil est prêt pour la configuration réseau.



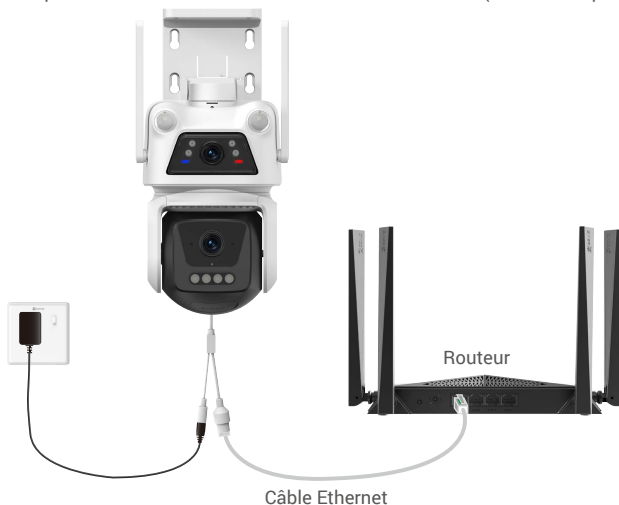
- i**
- Le câble d'alimentation et l'adaptateur d'alimentation doivent être achetés séparément.
 - La prise de courant doit être installée près de l'adaptateur d'alimentation et doit être facilement accessible.

3. Connexion au réseau

- i** Lorsque est connectée à un réseau Wi-Fi et filaire, la caméra privilégiera l'utilisation de la connexion filaire.
- Si une connexion filaire n'est pas possible, vous pourrez vous connecter à un réseau Wi-Fi. Veuillez vous assurer qu'il y a un signal Wi-Fi fort dans votre environnement actuel.
- Connexion filaire : connectez la caméra à un routeur. Voir Option A.
- Connexion sans fil : connectez la caméra à un réseau Wi-Fi. Voir Option B.

3.1 Option A : connexion filaire

1. Connectez la caméra au port LAN de votre routeur à l'aide d'un câble Ethernet (à acheter séparément).



- i** Lorsque le voyant lumineux clignote lentement en bleu, cela indique que la caméra est connectée à Internet.

2. Connectez-vous à votre compte à l'aide de l'application Beans View.
3. Dans l'écran d'accueil, appuyez sur le bouton « + » situé dans le coin supérieur droit pour accéder à l'interface de numérisation du code QR.
4. Scannez le code QR figurant sur la couverture du guide de démarrage rapide ou sur le boîtier de la caméra.



5. Suivez l'assistant de l'application Beans View pour ajouter la caméra à votre compte Beans View.

3.2 Option B : connexion sans fil

- i** Lorsque l'indicateur LED clignote rapidement en bleu, cela indique que la caméra est prête pour la configuration réseau. Veuillez utiliser l'application Beans View pour terminer la configuration Wi-Fi.

1. Connectez-vous à votre compte à l'aide de l'application Beans View.
2. Dans l'écran d'accueil, appuyez sur le bouton « + » situé dans le coin supérieur droit pour accéder à l'interface de

numérisation du code QR.

3. Scannez le code QR figurant sur la couverture du guide de démarrage rapide ou sur le boîtier de la caméra.



4. Suivez l'assistant de l'application Beans View pour terminer la configuration du Wi-Fi et ajouter la caméra à votre compte Beans View.

i Pour changer de réseau Wi-Fi sur votre caméra, maintenez le bouton Réinitialisation enfoncé pendant 4 secondes et répétez les étapes ci-dessus.

Installation

1. Emplacement d'installation

Choisissez un emplacement avec un champ de vision clair et non obstrué et avec un bon signal sans fil vers la caméra. Veuillez garder à l'esprit les conseils suivants :

- Retirez le film protecteur de l'objectif.
- Assurez-vous que le mur est suffisamment solide pour supporter trois fois le poids de la caméra.
- Évitez d'installer la caméra dans une zone qui reçoit beaucoup de lumière brillante directement dans l'objectif de la caméra.
- Il est recommandé de régler la sensibilité de détection sur l'application Beans View lors de la sélection de l'emplacement. Ainsi, vous pouvez vérifier si un mouvement peut être détecté dans l'emplacement de la caméra et ajuster la sensibilité en fonction de la taille et de la distance de l'objet détecté.

2. Installez une carte Micro SD (Facultatif)

1. Retirez le cache en silicone de la caméra.
2. Insérez une carte Micro SD (achetez séparément) dans l'emplacement de la carte.
3. Remettez le couvercle en silicone en place sur la caméra.



i Après avoir installé la carte microSD, vous devez initialiser la carte dans l'application Beans View avant de l'utiliser.

4. Dans l'application Beans View, appuyez sur 'Liste des enregistrements' dans l'interface des paramètres de l'appareil pour vérifier l'état de la carte SD.
5. Si l'état de la carte mémoire affiché est « Non initialisé », appuyez sur la commande pour l'initialiser.

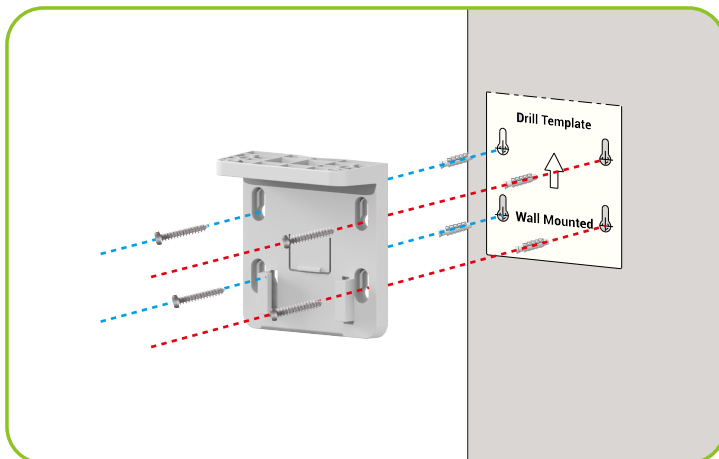
i L'état passera à Normal pour vous permettre d'enregistrer des vidéos.

3. Installation de la plaque de montage

La caméra peut être montée sur un mur ou au plafond.

3.1 Montage mural

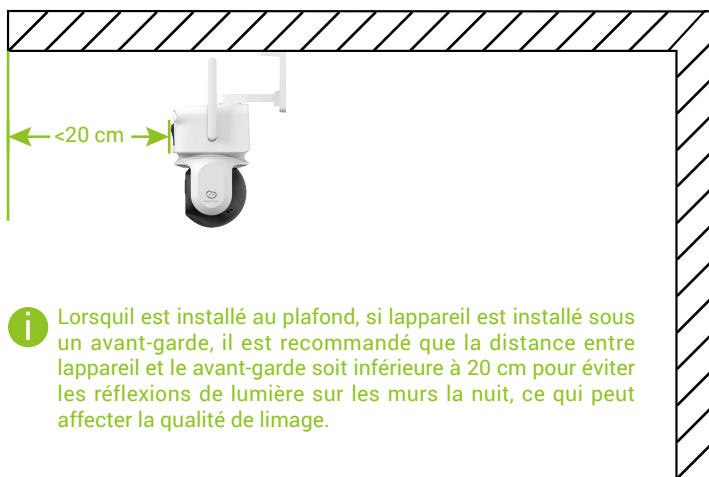
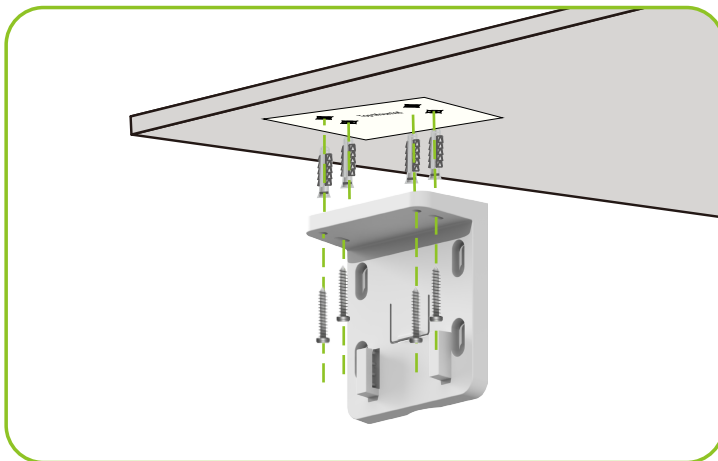
1. Placez le gabarit de perçage sur la surface où vous avez choisi d'installer la caméra.
2. (Installation uniquement sur un mur ou un plafond en ciment) Percez les trous correspondant au gabarit de perçage et insérez les chevilles.
3. Utilisez des vis métalliques pour fixer la plaque de montage.



i Lorsqu'elle est montée sur le mur, assurez-vous que la caméra est installée à au moins 30 cm en dessous du sommet du mur pour éviter les réflexions murales nocturnes qui pourraient affecter la qualité de l'image.

3.2 Monté au Plafond

1. Placez le gabarit de perçage sur la surface où vous avez choisi d'installer la caméra.
2. (Installation uniquement sur un mur ou un plafond en ciment) Percez les trous correspondant au gabarit de perçage et insérez les chevilles.
3. Utilisez des vis métalliques pour fixer la plaque de montage.



i Lorsqu'il est installé au plafond, si l'appareil est installé sous un avant-garde, il est recommandé que la distance entre l'appareil et le avant-garde soit inférieure à 20 cm pour éviter les réflexions de lumière sur les murs la nuit, ce qui peut affecter la qualité de l'image.

4. Installation de la caméra

Montez la caméra sur la plaque de montage.



5. Réglage de l'objectif

Une fois l'installation terminée, il est recommandé d'ajuster l'objectif en regardant l'écran daperçu en temps réel dans l'application Beans View pour obtenir la meilleure perspective de surveillance.



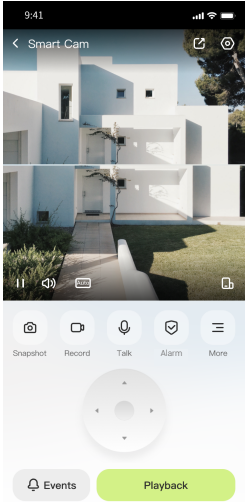
Visionner votre appareil

 L'interface de l'application peut changer en raison de la mise à jour de la version. Reportez-vous à l'interface réelle.

1. Vue en direct

Lorsque vous lancez l'application Beans View, la page de l'appareil qui s'affiche est la suivante.

Vous pouvez afficher et écouter le direct, prendre des instantanés ou effectuer des enregistrements, et choisir une résolution vidéo au besoin.



Icône	Description
	Partager. Pour partager votre appareil avec la personne de votre choix.
	Paramètres. Pour afficher ou modifier les paramètres de l'appareil.
	Affichage plein écran. Appuyez pour profiter d'un affichage plein écran pour votre champ de vision.
	Instantané. Prenez un instantané.
	Enregistrer. démarrer/arrêter manuellement l'enregistrement.
	- PTZ. faire pivoter la caméra pour obtenir un champ de vision plus large. - Emplacement du préréglage. Utilisez la commande PTZ pour définir le site de surveillance comme un emplacement prédéfini.
	Parler : Appuyez pour parler avec les personnes devant la caméra.
	Alarme : Touchez l'icône, et l'appareil émettra des sons et clignotera pour dissuader les intrus.
	Projecteur : Appuyez sur pour allumer le projecteur pour éclairer le champ de vision, puis appuyez à nouveau pour l'éteindre.
	Mode veille. Appuyez sur pour activer le mode veille. La vidéo ne s'affichera plus et la notification d'alarme sera désactivée.
	Définition. Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la résolution vidéo selon vos besoins.
	Marqué. Appuyez sur pour marquer la position affichée dans l'écran de surveillance actuel.
	Tourner. Appuyez sur l'icône pour que l'appareil commence automatiquement la patrouille et revienne à sa position initiale une fois la patrouille terminée.
	Plus. Appuyez sur ce bouton pour afficher plus d'informations sur l'appareil.

2. Paramètres

Dans la page des paramètres, vous pouvez régler les paramètres de l'appareil.

Paramètres	Description
Nom	Pour personnaliser le nom de votre appareil.
Armé/Désarmé	- Armé : Lorsqu'un événement se produit, il sera enregistré dans le message de l'application événement. - Désarmé : Lorsqu'un événement se produit, il ne sera pas enregistré dans l'événement de message de l'application.
Éclairage Intelligent	Vous pouvez régler à quel moment allumer ou éteindre le projecteur selon vos besoins.  Assurez-vous que la fonction de détection intelligente correspondante est activée.
Alarme de détection	Vous pouvez faire votre choix parmi différents types de détections pour votre appareil.  Assurez-vous que la fonction de détection intelligente correspondante est activée.
Notification par message	Gérez les messages de l'appareil et les notifications de l'application Beans View.
Réglages PTZ	Vous pouvez définir les paramètres de PTZ pour votre appareil, comme la calibration de position PTZ et le préréglage PTZ ici .
Réglages de confidentialité	Vous pouvez crypter vos vidéos avec un mot de passe de cryptage et définir un plan de sommeil ici .
Paramètres audio	Vous pouvez régler les paramètres audio pertinents pour votre appareil.
Paramètres d'image	Vous pouvez régler les paramètres d'image pertinents pour votre appareil.
Paramètres d'éclairage	Lorsque cette option est désactivée, le voyant de la caméra est éteint.
Liste des enregistrements	Vous pouvez voir l'état de la carte microSD ici .

Paramètres généraux

Paramètres réseau	Vous pouvez voir l'état de la connexion.
Informations sur l'appareil	Affichez les informations concernant l'appareil.
Partager l'appareil	Partagez votre appareil avec les membres de votre famille ou des invités.

Service intelligent

CloudPlay	Vous pouvez vous abonner et gérer le stockage cloud.  - Cette fonction n'est disponible que dans certains pays. Veuillez vérifier la disponibilité dans votre pays avant d'acheter. - Le producteur se réserve le droit d'obtenir des explications finales.
Redémarrer l'appareil	Appuyez pour redémarrer l'appareil.
Supprimer l'appareil	Appuyez ici pour supprimer l'appareil de l'application Beans View.

Questions fréquentes

Q : Que faire si j'oublie mon mot de passe ?

A : Accédez à l'application Beans View > page de connexion, puis appuyez sur Forgot password?. > Saisissez l'adresse électronique ou le numéro de téléphone de votre compte. (Envoyer) > Saisissez le code de vérification > Réinitialisez votre mot de passe.

Q : Pourquoi ne puis-je pas recevoir mon code de vérification ?

- A :
1. Si vous avez ouvert le compte par e-mail, veuillez vérifier vos courriers indésirables.
 2. Si vous ne parvenez toujours pas à recevoir le code de vérification, il se peut que des filtres ou des blocs de-mail bloquent cette adresse, veuillez vérifier auprès de votre fournisseur de messagerie électronique.
 3. Si vous avez enregistré un compte via un numéro de téléphone portable, veuillez vérifier si votre téléphone peut recevoir des codes courts SMS ou non.
 4. Si vous ne parvenez toujours pas à recevoir le code de vérification, veuillez fournir votre numéro, votre pays et l'heure de la demande au centre d'assistance à l'adresse support@beansview.com ou contactez votre équipe d'assistance régionale.

Q : Échec de configuration Wi-Fi?

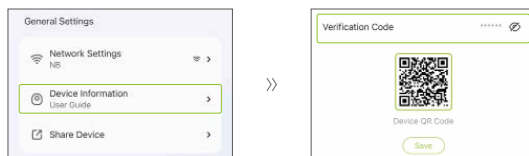
A : Veuillez vérifier les paramètres suivants :

1. Assurez-vous que votre téléphone portable est connecté au Wi-Fi et que le réseau Wi-Fi fonctionne correctement.
2. Vérifiez l'état du réseau :
 - Assurez-vous que votre réseau n'a pas de pare-feu ou d'autres limites.
 - Assurez-vous que le routeur est capable d'attribuer une adresse IP à votre appareil ou désactivez le paramètre IP statique (DHCP est activé par défaut sur tous les appareils de Beans View).
3. Réinitialisez votre caméra; assurez-vous que votre appareil est en mode prêt ou en mode configuration Wi-Fi > puis utilisez l'application Beans View pour la configuration Wi-Fi de l'appareil.

Q : Comment obtenir le code de vérification de l'appareil (6 lettres majuscules) ?

A : Veuillez noter que pour la plupart des appareils de la fenêtre Beans View, vous pouvez obtenir le code de vérification de l'appareil (6 lettres majuscules) de deux manières différentes :

- Pour la plupart des modèles, vous pouvez le trouver sur l'autocollant/l'étiquette de l'appareil Beans View;
- Vous pouvez également trouver le code de vérification dans Device Settings > Device Information > Verification Code.



i Pour des informations supplémentaires sur l'appareil, rendez-vous sur www.beansview.com.

Initiatives sur l'utilisation des Produits vidéo

Chers utilisateurs estimés de Beans View,

La technologie est présente dans tous les aspects de notre vie. En tant qu'entreprise technologique avant-gardiste, nous sommes de plus en plus conscients du rôle que joue la technologie pour améliorer l'efficacité et la qualité de notre vie. Parallèlement, nous sommes conscients des dangers potentiels liés à une utilisation inappropriée de cette technologie. Par exemple, les produits vidéo peuvent enregistrer des images réelles, complètes et claires, et par conséquent ils représentent une grande valeur en ce qui concerne la représentation des faits. Néanmoins, une distribution, une utilisation et/ou un traitement inappropriés des enregistrements vidéo peuvent porter atteinte à la vie privée, aux droits et intérêts légitimes des autres.

Engagés dans l'innovation de la technologie pour le bien, nous, chez Beans View, plaçons par la présente sincèrement pour que chaque utilisateur utilise les produits vidéo correctement et de manière responsable, afin de créer collectivement un environnement positif dans lequel toutes les pratiques et utilisations connexes respectent les lois et règlements en vigueur, respectent les intérêts et droits des individus et promeuvent la morale sociale.

Voici les initiatives de Beans View auxquelles nous vous invitons à prêter attention :

1. Chaque individu possède une attente raisonnable en matière de confidentialité, et l'utilisation de produits vidéo ne devrait pas être en conflit avec une telle attente raisonnable. Par conséquent, un avis d'avertissement précisant la portée de surveillance doit être affiché de manière raisonnable et efficace lors de l'installation des produits vidéo dans les espaces publics. Dans le cas des espaces non publics, les droits et intérêts des personnes impliquées doivent être évalués avec diligence, y compris, mais sans s'y limiter, l'installation de produits vidéo uniquement après l'obtention du consentement des parties prenantes, et l'absence d'installation de produits vidéo hautement visibles sans le savoir des autres.

2. Les produits vidéo enregistrent objectivement des images des activités réelles dans un temps et un espace spécifiques. Les utilisateurs devront raisonnablement identifier au préalable les personnes et les droits concernés dans cette portée, afin d'éviter toute violation du droit au portrait, à la vie privée ou d'autres droits légaux d'autrui tout en se protégeant par le biais de produits vidéo. Notamment, si vous choisissez d'activer la fonction d'enregistrement audio sur votre caméra, elle capturera les sons, y compris les conversations, dans la portée surveillée. Nous recommandons vivement une évaluation complète des sources sonores potentielles dans la plage de surveillance, afin de comprendre pleinement la nécessité et la raison avant d'activer la fonction d'enregistrement audio.

3. Les produits vidéo en cours d'utilisation généreront constamment des données audio ou visuelles à partir de scènes réelles - pouvant inclure des informations biométriques telles que des images faciales - en fonction de la sélection de l'utilisateur des caractéristiques du produit. Ces données peuvent être utilisées ou traitées pour être utilisées. Les produits vidéo ne sont que des outils technologiques qui ne sont pas soumis et ne peuvent pas être soumis à des normes légales et morales permettant d'orienter une utilisation légale et appropriée des données. Ce sont les méthodes et les objectifs des personnes qui contrôlent et utilisent les données générées qui font la différence. Par conséquent, les Responsables du traitement des données doivent non seulement respecter rigoureusement les lois et réglementations applicables, mais également respecter pleinement les règles non contraignantes, y compris les conventions internationales, les normes morales, les normes culturelles, l'ordre public et les coutumes locales. De plus, nous devons toujours accorder la priorité à la protection de la vie privée et des droits à l'image, ainsi qu'à d'autres intérêts raisonnables.

4. Les données vidéo générées en permanence par les produits vidéo comportent les droits, valeurs et autres exigences des différentes parties prenantes. Ainsi, il est extrêmement important de garantir la sécurité des données et de protéger les produits contre les intrusions malveillantes. Chaque utilisateur et contrôleur de données doit prendre toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour maximiser la sécurité des produits et des données, en évitant les fuites de données, la divulgation inappropriée ou l'utilisation abusive, y compris, mais sans s'y limiter, la mise en place d'un contrôle d'accès, la sélection d'un environnement réseau approprié où les produits vidéo sont connectés, l'établissement et l'optimisation constante de la sécurité du réseau.

5. Les produits vidéo ont largement contribué à renforcer la sécurité de notre société, et nous pensons qu'ils continueront à jouer un rôle positif dans divers aspects de notre vie quotidienne. Toute tentative d'abus de ces produits pour violer les droits de l'homme ou se livrer à des activités illégales contredit l'essence même de la valeur de l'innovation technologique et du développement de produits. Nous encourageons chaque utilisateur à établir ses propres méthodes et règles pour évaluer et surveiller l'utilisation des produits vidéo, afin de garantir que ces produits soient toujours utilisés correctement, avec précaution et bonne volonté.

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES MÉNAGES PRIVÉS

1. Collecte séparée des déchets d'équipements : les équipements électriques et électroniques usagés sont désignés par le terme Déchets d'équipements. Les propriétaires de déchets d'équipements doivent les mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Les déchets d'équipements ne font en particulier pas partie des déchets ménagers et doivent être traités par des systèmes de collecte et de retour spécifiques.
2. Piles et batteries rechargeables et ampoules : les propriétaires de déchets d'équipements doivent, en règle générale, séparer les piles usagées et les piles et batteries rechargeables des équipements usagés si celles-ci n'y sont pas scellées et peuvent en être retirées sans être détruites, avant de les remettre à un point de collecte. Cela ne s'applique pas si les déchets d'équipements sont préparés en vue de leur réutilisation grâce à la participation d'une autorité publique de gestion des déchets.
3. Options de retour des déchets d'équipements : les propriétaires de déchets d'équipements de ménages privés peuvent les rapporter gratuitement aux points de collecte des autorités publiques de gestion des déchets ou aux points de reprise mis en place par les fabricants ou distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques. Les boutiques dont la surface de vente d'équipements électriques et électroniques est d'au moins 400 m² et les magasins d'alimentation dont la surface de vente totale est d'au moins 800 m² qui proposent des équipements électriques et électroniques plusieurs fois par an ou de manière permanente et les mettent à disposition sur le marché sont dans l'obligation de les reprendre. Cela s'applique également au cas de la distribution par moyens de communication à distance, si les surfaces de stockage et d'expédition d'équipements électriques et électroniques sont d'au moins 400 m² ou si les surfaces totales de stockage et d'expédition sont d'au moins 800 m². Les distributeurs doivent en principe assurer la reprise en proposant des sites de retour appropriés à une distance raisonnable de l'utilisateur final concerné. La possibilité de retourner gratuitement les déchets d'équipements existe pour les distributeurs qui sont dans l'obligation de les reprendre, entre autres, si un nouvel appareil similaire remplissant essentiellement les mêmes fonctions est fourni à l'utilisateur final.
4. Avis de confidentialité : les équipements usagés comportent souvent des données personnelles sensibles. Cela s'applique en particulier aux appareils reposant sur des technologies d'information et de télécommunication, tels que les ordinateurs et smartphones. Dans votre propre intérêt, notez que chaque utilisateur final a pour responsabilité de supprimer les données des équipements usagés à mettre au rebut.
5. Signification du pictogramme de « poubelle sur roues barrée » : le symbole de poubelle sur roues barrée qui figure régulièrement sur les équipements électriques et électroniques indique que les appareils concernés doivent être collectés séparément des déchets municipaux non triés à la fin de leur durée de vie utile.